





vous avez su discerner la vérité; vous ne vous êtes pas laissés intimidier par l'équivoque hypocrite des Nationalistes et les mensonges réactionnaires les plus éhontés, parce que, Républicains éprouvés, vous avez jugé vos adversaires, vos ennemis plutôt, à leur juste valeur; parce que vous avez compris que, ennemis de la République, les Nationalistes, patriotes destructeurs de la Patrie, ne cachaient sous leur masque que mensonges et faussetés; ne rêvaient autre chose que l'escamotage de la République, objet à la fois de leur terreur et de leur convoitise, et, par cela même, la destruction de nos libertés, l'abolition de notre régime, l'anéantissement de nos chères espérances, enfin l'aire table rase de notre échafaudage de solidarité républicaine.

Une telle conduite est admirable, Citoyens; elle mérite la reconnaissance absolue de celui que vous avez désigné pour défendre vos revendications et vos espérances en la République.

Je vous remercie, Citoyens, et croyez que je m'efforcerais d'être toujours le fidèle écho de cette victoire républicaine que vous venez de remporter sur toutes les réactions coalisées. L'effondrement de nos ennemis encore une fois est décisif. Oseront-ils jamais relever la tête?

Hier encore, ils ont tenté, en police correctionnelle, de nous déshonorer. Mais cette justice n'a point permis qu'on puisse impunément porrier atteinte à la liberté d'un homme sans que celui-ci ait le droit de se défendre. C'était cependant la prétention du Colonel Féry ou plutôt de son triste et néfaste entourage. La justice a répondu que le citoyen Féry, malgré la violence de sa réplique, n'avait pas outrepassé son droit, attendu que le Colonel Féry s'était lui-même contenté d'une façon coupable dans ses attaques inconsidérées et calomnieuses contre Féron, et, prononçant l'acquiescement du prévenu, a condamné le Colonel Féry aux dépens.

Le résultat, Citoyens, de ce jugement que mon appel à votre confiance, par lequel en même temps je stigmatisais à la fois l'ex-député Ferrand et son complice Féry, était légal.

Je suis en l'état de légitime défense. Une fois en l'état de légitime défense, Citoyens, l'union des Républicains a prouvé que vous serez toujours les maîtres dans la 6<sup>e</sup> circonscription de Saint-Denis, quels que soient les procédés bas et jésuitiques de nos ennemis. Quant à votre député, il vous promet de faire tout son devoir.

Je vous remercie donc, Citoyens, de la confiance que vous m'avez témoignée et vous en resterez profondément reconnaissant.

Vive la République démocratique et sociale!

FÉRON  
Député de la 6<sup>e</sup> circonscription de Saint-Denis.

Les souverains étrangers, les chefs d'Etat de tous les pays du monde, les villes de la métropole toute entière envoient leur obole pour soulager les misères qui seront la suite inévitable de cette catastrophe.

Nous désirons que Nanterre ne reste pas indifférente et nous ouvrons une liste de souscription dans nos modestes colonnes.

Nous publierons les noms des donateurs.

1<sup>re</sup> LISTE.  
La Direction..... 5 fr.  
M. Levillain Alphonse..... 1 »  
Mme Bansard..... 1 »

### Tribune Libre Féron-Ferrand-Féry

ET LE PROLONGEMENT DE L'AVENUE DE LA DÉFENSE

Nous avons reçu la semaine dernière, trop tard pour être inséré, l'entre-filet suivant de notre aimable correspondant, M. Leuflant. Nous le publions à titre de document :

Il faut vraiment que M. « Stanislas Ferrand » et le « colonel Féry » nous croient « bêtes à faire pleurer » pour venir nous raconter qu'il peut se trouver des documents confidentiels et secrets dans le dossier du prolongement de l'avenue de la Défense.

M. Stanislas Ferrand « sait » mieux que personne (et « il est regrettable que le colonel Féry ignore ») que les plans d'une opération de voirie « ne peuvent être établis qu'avec le concours des municipalités intéressées ».

Le tracé et plans de l'avenue de la Défense étaient donc nécessairement connus des municipalités « de Courbevoie, Puteaux et Nanterre, des ingénieurs qui les ont conçus, des agents qui sont allés sur le terrain de ceux qui les ont dressés, des employés de tout grade et de tout ordre qui s'en sont occupés » et cela bien avant que le député de la circonscription ait demandé au conseiller général de la circonscription de lui en faire donner copie.

Est-ce que ce n'était pas le « droit » et le devoir de votre « conseiller général de s'occuper d'une opération si importante pour vos intérêts »?

Est-ce que ce n'était pas le « droit » et le devoir de votre « conseiller général de s'occuper du « député de la circonscription puisque l'affaire ne pouvait se faire que sur les fonds de l'emprunt dits des grands travaux du département et que cet emprunt ne pouvait être émis » sans l'autorisation du Parlement?

Est-ce que M. Ferrand et M. Féry ignorent que l'Etat, le « département et les communes ne prenant à leur charge que la mise en viabilité des voies projetées, il faut nécessairement que ce soient des particuliers (individus ou sociétés) qui se chargent de l'achat des terrains sur lesquels ces voies doivent passer.

Vous ne laissez pas à l'Etat de tous les pays du monde, les villes de la métropole toute entière envoient leur obole pour soulager les misères qui seront la suite inévitable de cette catastrophe.

Nous désirons que Nanterre ne reste pas indifférente et nous ouvrons une liste de souscription dans nos modestes colonnes.

Nous publierons les noms des donateurs.

1<sup>re</sup> LISTE.  
La Direction..... 5 fr.  
M. Levillain Alphonse..... 1 »  
Mme Bansard..... 1 »

### Tribune Libre Féron-Ferrand-Féry

ET LE PROLONGEMENT DE L'AVENUE DE LA DÉFENSE

Nous avons reçu la semaine dernière, trop tard pour être inséré, l'entre-filet suivant de notre aimable correspondant, M. Leuflant. Nous le publions à titre de document :

Il faut vraiment que M. « Stanislas Ferrand » et le « colonel Féry » nous croient « bêtes à faire pleurer » pour venir nous raconter qu'il peut se trouver des documents confidentiels et secrets dans le dossier du prolongement de l'avenue de la Défense.

M. Stanislas Ferrand « sait » mieux que personne (et « il est regrettable que le colonel Féry ignore ») que les plans d'une opération de voirie « ne peuvent être établis qu'avec le concours des municipalités intéressées ».

Le tracé et plans de l'avenue de la Défense étaient donc nécessairement connus des municipalités « de Courbevoie, Puteaux et Nanterre, des ingénieurs qui les ont conçus, des agents qui sont allés sur le terrain de ceux qui les ont dressés, des employés de tout grade et de tout ordre qui s'en sont occupés » et cela bien avant que le député de la circonscription ait demandé au conseiller général de la circonscription de lui en faire donner copie.

Est-ce que ce n'était pas le « droit » et le devoir de votre « conseiller général de s'occuper d'une opération si importante pour vos intérêts »?

Est-ce que ce n'était pas le « droit » et le devoir de votre « conseiller général de s'occuper du « député de la circonscription puisque l'affaire ne pouvait se faire que sur les fonds de l'emprunt dits des grands travaux du département et que cet emprunt ne pouvait être émis » sans l'autorisation du Parlement?

Est-ce que M. Ferrand et M. Féry ignorent que l'Etat, le « département et les communes ne prenant à leur charge que la mise en viabilité des voies projetées, il faut nécessairement que ce soient des particuliers (individus ou sociétés) qui se chargent de l'achat des terrains sur lesquels ces voies doivent passer.

M. Bauby donne des explications : M. Cellier a prévenu MM. les Adjoints de l'empiètement commis sur la rue de la Chasse et, depuis, ces messieurs se sont occupés de la question.

### VICTOIRE RÉPUBLICAINE

Les scrutins de ballottage ont confirmé et même accentué l'affirmation des volontés républicaines de la France. La victoire est au-dessus de toute discussion.

Pour en mesurer l'importance, il faut envisager la grandeur des efforts faits par la coalition réactionnaire. Depuis leur campagne du Seize-Mai, les adversaires de la République n'avaient pas déployé une telle ardeur, ni tenté d'agiter de telles passions.

Le résultat est nul, car la politique du gouvernement vient de recevoir la complète approbation du pays.

En même temps que les réactionnaires, les collectivistes-révolutionnaires subissaient des échecs retentissants. Le suffrage universel écartait plusieurs de ceux qui avaient soutenu avec éclat de dangereuses utopies; et le nombre des suffrages recueillis par les adeptes de ces doctrines était notablement moindres qu'il y a quatre ans.

Si la nation entend poursuivre ses destinées à l'ombre du drapeau républicain, en marchant dans la voie des progrès sociaux, elle repousse donc également la réaction et la révolution, et elle vient, par un geste irréfutable, d'indiquer un mouvement de concentration.

Les députés républicains doivent comprendre cette manifestation des vœux populaires. Ils l'ont compris déjà, puisque la plus admirable discipline a présidé aux scrutins de ballottage, unissant toutes les voix républicaines, sans distinction de nuances, sur le nom du candidat qui avait été le plus favorisé au premier tour.

Les élus, dans ces conditions, n'ont plus le droit d'ajouter une épithète à leur titre de républicain, qui dit tout et suffit à tout.

Rien ne semble donc plus logique maintenant que la France a rendu l'arrêt devant lequel chacun doit s'incliner, que de considérer les questions purement politiques comme tranchées et d'associer toutes les bonnes volontés républicaines pour accomplir des œuvres démocratiques utiles.

La législation qui vient de naître a devant elle une longue période, qui peut être d'apaisement, afin de se consacrer à faire les affaires du pays, à bien gérer ses finances, à s'occuper pratiquement du sort des masses, à travailler, en un mot, au bonheur et à la grandeur de la France. Puisse la nouvelle Chambre accomplir cette mission, qu'elle a reçue de la démocratie.

### ATTENTION !!!

Attention!!! Le nationalisme, c'est la paix. C'est Millevoye qui nous l'a dit!

La Patrie, journal officiel des nationalistes, dirigé par M. Millevoye, celui qui tient boutique de patriotisme sur commande et à forfait, traite notre circonscription de « pourrie ».

Cassagnac, un autre nationaliste bon teint, écrit dans son journal que les républicains libéraux dits « modérés » ont besoin d'être étreillés par le radicalisme. Pour qui les prend-il donc? Il traite aussi de « canaille » l'abbé Bosseboeuf, parce qu'il a maintenu sa candidature au 2<sup>e</sup> tour de scrutin, ce qui a permis de laisser passer un terme républicain à sa place.

Vous verrez que ces gens-là se batront entre eux quand la caisse du « Grand Parti » sera vide.

A la dernière réunion privée de M. Féry (celui qui a beaucoup de mal à appeler les électeurs « citoyens »), le grand patriote Millevoye a dit aux électeurs nationalistes : « Le nationalisme, c'est la paix ».

Nous la connaissons celle-là, M. Millevoye. Vous ne laites que parodier l'Empire cher à votre père. Vous reprochez ensuite aux ministres de la défense républicaine de ne pas avoir pris en mains la cause des Boers. Voilà de la politique pacifique? Fallait-il nous exposer à faire la guerre à l'Angleterre pour donner satisfaction à votre parti et provoquer ainsi un conflit européen!

A force de vouloir faire vibrer la corde patriotique pour les besoins de la cause nationaliste, vous devenez imprudent et les électeurs s'aperçoivent que le vrai parti de la paix est celui qui soutient le ministre actuel.

### MAIRIE DE NANTERRE

Certificat d'études primaires. AVIS  
Le maire de la commune de Nanterre informe les habitants que la session annuelle de l'examen, pour l'obtention du certificat d'études primaires, s'ouvrira à Puteaux, le 30 juin prochain à 7 h. 1/2 du matin, aux écoles, rue de la République.

Pour être admis à l'examen, les candidats doivent avoir 11 ans au 30 septembre prochain et fournir l'acte ou le bulletin de naissance au moment de l'inscription.  
Aucune dispense d'âge ne sera accordée.  
Les inscriptions seront reçues par le directeur de l'Ecole communale des garçons, 11, boulevard du Midi, jusqu'au 29 mai inclus.  
Nanterre, le 1<sup>er</sup> mai 1902.  
Le Maire,  
J. GAUTIER.

### Un Crime à Nanterre

Dimanche soir, vers 9 heures, plusieurs personnes de Puteaux qui se promenaient à ce moment dans la plaine de Nanterre, à proximité du chemin des Coudes, entendirent tout à coup des cris déchirants : « Au secours! A l'assassin! Ah! mon Dieu! Il me tuez pas! »

Ces passants coururent aussitôt du côté d'où partaient ces cris et aperçurent plusieurs hommes qui traînaient un corps en se dirigeant vers une carrière.

Se voyant surpris, ces individus prirent la fuite vigoureusement poursuivis par un brave garçon, Raphaël Liauvy, âgé de 35 ans, manoeuvre à l'usine de Dion-Bouton, demeurant à Puteaux.

L'un des fuyards, serré de près, se retourna et bragua un revolver sur Liauvy; mais celui-ci, d'un terrible élan, se rua sur le banait, le désarma et s'en rendit maître.

Pendant ce temps, les autres personnes relevaient le corps du malheureux qui avait appelé à l'aide, mais qui déjà ne donnait plus signe de vie.

### Une Bonne Nouvelle

M. Lusset, l'impresario chargé depuis plusieurs années de l'organisation de la représentation de bienfaisance de la fête de Nanterre et qui avait promis, cette année, une représentation de Miss Hélyett, nous informe que, désireux de donner complète satisfaction au public si sympathique qui veut bien le venir écouter depuis longtemps déjà, il s'est assuré, de façon absolument certaine, le concours de M. Piccaluga, le créateur du rôle de Paul Landrin au théâtre des Bouffes-Parisiens et celui de Mme Piccaluga qui a joué au même théâtre plus de 500 fois le rôle de Manuela.

Nous sommes donc assurés d'une représentation absolument exceptionnelle avec des éléments comme ceux dont les noms suivent :

- Paul Landrin... MM. Piccaluga, Smithson... Lusset, Puycardas... Moizard, James... Maurel, Baccarel... Dolne, Miss Hélyett... Mlle Claudius, Manuela... Mmes Piccaluga, Segnora... Géraizer, Norel... Doine.

Nous insistons sur ce point que le concours de M. et Mme Piccaluga est absolument certain et que M. Lusset s'est engagé vis-à-vis de la municipalité à rembourser le prix des places si une défection venait à se produire.

### Association des Dames françaises.

Mme la Présidente informe les adhérents qu'elle a fait inscrire le Comité de Nanterre pour la somme de 200 francs au profit des sinistrés de la Martinique. (Calamité publique).

### Accident

Jeudi dernier, un éboulement s'est produit dans la carrière de M. Bottembourg. Un ouvrier carrier a été blessé grièvement. On l'a transporté à l'hôpital.

### INFORMATIONS

Les méfaits de la gelée. Les mauvais temps extraordinaires qui s'est manifesté pendant les premiers jours de mai a eu des conséquences déplorables pour la culture.

Les maraichers de Seine-et-Oise ont eu à souffrir d'une forte gelée et de la grêle qui est tombée avec une grande violence. On signale plusieurs cultivateurs des environs de Versailles, dont la récolte est entièrement perdue.

### Appel des réservistes en 1902.

Les hommes de la réserve de l'armée active, classes 1891 et 1895, sont convoqués du lundi 25 août au dimanche 21 septembre.

Cette période est avancée d'une semaine pour les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps : dans ces deux corps, les réservistes seront convoqués du 18 août au 14 septembre.

Rappels qu'en 1902 sont également appelés à faire leur période d'instruction des dispensés de la classe 1898 (art. 23). Le passage du Mont Blanc en ballon.

MM. Dumontot, Hervieu, Bellamy, aéronautes français, ont l'intention de tenter le passage du Mont Blanc en ballon, le mois prochain.

Ils partiraient de Chamonix pour aller atterrir en Italie.

M. Hervieu est un de nos concitoyens. Tous nos compliments à ces intrépides aéronautes.

### ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Blanche Madeleine, 2, rue de Bezons, Leroy Marie-Louise, chemin des Moellonniers; Colombel Germaine, 1, avenue de la République.

PUBLICATIONS. — M. Margaron, Nanterre et Mile Dumain, à Bois-Colombes; M. Rouxel et M. le Brache, à Nanterre.

MARIAGE. — M. Leclanche, à Saint-Maurice et Mile Ringeval, à Nanterre.

DECES. — Enfant Terrier, 10 mois, 7, rue Volant; enfant Diot, 1 an, 48, av. de la République.

### AVIS

Une dame veuve, cuisinière, désirant rester-chez elle avec son fils, offre belle chambre non meublée, avec pension, à personne seule. — Soins dévoués.

Ecrire ou s'adresser M. P. bureau du journal, 22, rue de Maurepas, Rueil.

GROS 300,000 fr. 250,000 fr. 150,000 fr. 100,000 fr. et nombreux autres lots

20 NUMEROS DE TITRES Pour 5 fr. on participe pendant 5 ans aux tirages de :

5 Panama à lots, 1<sup>er</sup> tirage 16 Juin, Gros Lots 250,000 et 100,000 fr. 6 tirages par an et 366 lots qui s'élèvent à 3,390,000 fr.

5 Congo à lots 1<sup>er</sup> tirage 20 Juin, Gros Lot 100,000 fr.

5 Ville de Paris 1894-96, 1<sup>er</sup> tirage 5 Juillet 1902, Gros Lot 100,000 fr.

5 Ville de Paris 1892, 1<sup>er</sup> tirage 22 Juillet 1902, Gros Lot 100,000 fr.

20 Numéros de suite et liste après tirage. Remb. des primes. — Participation 5 années.

Adressez Mandat-poste de suite à Directeur COOPERATION FINANCIERE, 45, Boulevard de la Chapelle, Paris.

### Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France. SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 180 MILLIONS. Siège social : 54 et 56, rue de Provence. Succursale A : 174, rue Réaumur (place de la Bourse), A PARIS.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre); — Ordres de Bourse (France et Etranger); — Souscriptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — Escompte et encaissement de coupons; — Mise en règle de titres; — Avances sur titres; — Escompte et encaissement d'effets de commerce; — Garde de titres; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages; — Transports de fonds (France et Etranger); — BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES; — Lettres de crédit; — Remises; — Assurances; — Services de correspondant, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarifs décroissant en proportion de la durée et de la dimension. 59 bureaux à Paris et dans la Banlieue, 290 agences en province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les Places de France et de l'Etranger.

### UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

### VINS

du Midi, garantis de première cuvée 50, 56 et 62 francs la pièce de 220 litres; logés en fûts neufs et franco gare destinataire. Paiement 1-30 jours, 2 0/0 ou 90 jours net. Echantillons, 0 fr. 60. ON DEMANDE DES REPRESENTANTS René BREDAT, Office des Propriétaires de la Grande et du Midi, MONTIGNY-LEUCOUP (Seine-et-Marne). On livre aux prix annoncés. Livraisons en 1/2 muids de 500 à 600 litres 20 francs l'hecto, franco.

### A VENDRE BELLE & BIEN

Manoir de Richelieu, 12, Boulevard de Saint-Cloud, à Rueil. OCCASION UNIQUE A VENDRE avec grande perte un TRICYCLE à pétrole neuf, moteur de Dion Bouton, 2 chevaux 1/4, modèle 1901, marque Whitvorh. S'adresser : à M. ROCHARD, 44, av. du Chemin-de-fer, Rueil.

### A VENDRE UNE MAISON

Composée de 4 pièces au rez-de-chaussée et 4 pièces au 1<sup>er</sup> étage, avec GRAND JARDIN planté d'arbres fruitiers. S'adresser : Avenue Henri-Martin, 50 à Nanterre (Seine) Bonne Cuisinière faisant ménage, demande place stable. — Pressé. S'adresser au bureau du journal. Le Directeur-Gérant : E. HUBY.